

BILAN D'ACTIVITES

portant sur les réalisations 2013- 2015

AAP CIF CDD

OPACIF

Demandeurs d'emploi/Salariés

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. SYNTHÈSE QUALITATIVE	4
1.1 Contexte	4
1.1.1 Objectifs de l'appel à projets.....	4
1.1.2 Modalités d'intervention du FPSP	4
1.2 Analyse de la mise en œuvre.....	4
1.2.1 Ingénierie.....	4
1.2.2 Partenariats	5
2. SYNTHÈSE QUANTITATIVE	6
1.1 Description des données quantitatives	6
1.1.1 Caractéristiques des formations	6
1.1.1.1 Caractéristiques généralesdes FONGECIF	6
1.1.1.2 Caractéristiques généralesdes OPCA	6
1.1.2 Caractéristiques des participants	7
1.2 Analyse des données quantitatives.....	10
3. SYNTHÈSE FINANCIÈRE	11
3. ANALYSE DES RESULTATS	13
1.1 Sortie des participants.....	13
1.2 Appréciation du dispositif et effet levier.....	13
CONCLUSION	14

INTRODUCTION

Le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP) et l'Etat signent une Convention-cadre permettant de développer les actions de formation concourant à la qualification et à la requalification des salariés et des demandeurs d'emploi.

Le 12 février 2013, l'Etat et le FPSPP ont signé une Convention-cadre qui définit les actions et les publics bénéficiaires des financements du FPSPP avec le soutien, pour le dispositif Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), du Fonds Social Européen (FSE).

Les appels à projets (AAP) sont publiés et les opérations¹ programmées dans le cadre d'une annexe financière négociée chaque année entre les partenaires sociaux et l'Etat. En 2014, dans la continuité des appels à projets publiés en 2013, ce sont 13 avenants aux appels à projets et 3 nouveaux appels à projets qui ont été publiés, ayant donné lieu à la programmation² de 189 avenants à des opérations et 67 nouvelles opérations.

Opérations 2013-2014 et 2015

Le présent bilan d'activités présente les données relatives au dispositif « CIF-CDD ». Ce dernier a fait l'objet d'un appel à projets publié en 2013 et renouvelé en 2014. Il a pour ambition de dresser un état de lieu des réalisations³ depuis 2013 en fournissant des éléments qualitatifs, quantitatifs et financiers sur les formations et les participants⁴. Il permet d'avoir une vision globale du dispositif, des résultats et de son effet levier auprès des publics visés. Pour ce faire, ce bilan se base entre autre sur les bilans d'exécution rédigés par les structures bénéficiaires du soutien financier du FPSPP.

Depuis 2013, le dispositif « CIF-CDD » concerne des opérations portées par 28 OPACIF⁵ à destination de 12 972 participants ayant bénéficié de 17 902 actions de formation pour un montant de dépenses réellement supportées par les OPACIF de 89,6M€ correspondant à un soutien financier du FPSPP de 94,7M€, dont 89,6€ relatifs aux dépenses liées aux participants⁶.

¹ Projet porté et mis en œuvre par l'OPCA ou l'OPACIF.

² Décision par le CA du FPSPP du soutien financier à l'opération ou à l'avenant à une opération.

³ Les réalisations correspondent à des actions de formation financées en 2015.

⁴ Individus ayant bénéficié d'une ou plusieurs actions de formation ; ce sont les publics visés.

⁵ AFDAS, FAFTT, OPCALIM, UNIFAF, UNIFORMATION, UNAGECIF, FAlsace, FAquitaine, FAuvergne, FBasse-Normandie, FBretagne, FCentre, FFranche-Comté, FGuadeloupe, FHaute-Normandie, FLanguedoc-Rousillon, FLimousin, FLorraine, FMidi-Pyrénées, FNord-Pas-de-Calais, FPACA, FPays de la Loire, FPicardie, FPoitou-Charentes, FRéunion, FRhône-Alpes, FCorse.

⁶ Coûts pédagogiques et rémunérations (nombre d'heures théoriques et pratiques X 14€ / h)

SYNTHESE QUALITATIVE

1.1 Contexte

1.1.1 Objectifs de l'appel à projets

Accompagner les salariés en CDD ou en CTT et les demandeurs d'emploi ouvrant droit au CIF, avec des actions de formation leur permettant de réussir leurs transitions professionnelles. Sont priorités le public de bas niveau de qualification (niveaux V et infra) et les jeunes de moins de 26 ans.

1.1.2 Modalités d'intervention du FPSPP

Publication de l'appel à projets : 31 janvier 2013

Maquette : 36 M€

Période d'engagement : 01/01/2013 au 31/12/2013

Cette période a fait l'objet d'un bilan d'activités présenté en Commission Sécurisation des Parcours Professionnels (CSPP) du 2 septembre 2014.

Publication de l'avenant à l'appel à projets : 17 janvier 2014

Maquette : 47 M€

Période d'engagement : 01/01/2014 au 31/12/2014

Date(s) de programmation en Conseil d'administration du FPSPP : 28 mars 2014

La maquette totale 2013-2014 s'élève à 83 M€ avec un montant programmé de 81,9 M€.

La prise en charge s'effectue sur la base forfaitaire de 14 € de l'heure de l'action de formation (heures théoriques et heures pratiques).

Les actions de mise en œuvre sont prises en charge forfaitairement, à hauteur 5,65% du montant de l'aide financière du FPSPP.

1.2 Analyse de la mise en œuvre

1.2.1 Ingénierie

De nombreux OPCACIF ont organisé des réunions d'information/échange sur le dispositif avec leurs partenaires et avec le grand public. Ainsi, nous constatons que certains FONGECIF ont mis en place des outils permettant la meilleure connaissance du dispositif, tel que l'outil interactif sur le site web du Fongecif Auvergne ainsi que le logiciel requêteur « Brio » mis en place par le Fongecif Pays de la Loire.

Le plan de communication institutionnel du Fongecif PACA a été axé sur la promotion du dispositif grâce à un visuel paru dans la presse.

1.2.2 Partenariats

En 2013, les FONGECIF ont consolidé leurs partenariats existants avec les acteurs publics et privés. Il s'avère également qu'une meilleure communication et diffusion de l'information du dispositif a été assurée via les partenariats, permettant de continuer à toucher un plus large public.

En effet, les FONGECIF ont continué à mettre en place des partenariats au niveau territorial avec les structures dédiées à l'accueil et à l'accompagnement des publics qui sont les premiers contacts des éventuels bénéficiaires : DIRECCTE, les missions locales, les maisons de l'emploi, pôle emploi, les conseils régionaux, les OPCA...

Dans certaines régions, le partenariat a également été étendu aux signataires de la charte La des structures d'Accueil Information Orientation (AIO) tels que les CCI, CMA, Centre d'Information et Orientation (CIO), SPO...

Le Fongecif Rhône-Alpes précise que ses partenariats avec les structures de l'AIO⁷ permettent d'identifier et d'accompagner au mieux les publics éligibles et que les partenariats avec les organismes de formations sont indispensables pour permettre la mise en œuvre du projet de formation des publics CIF-CDD.

Le FONGECIF Midi-Pyrénées s'est appuyé sur les partenariats existants avec le réseau SARAPP⁸, le GIPE⁹. Ces partenariats ont pour objet de diffuser les informations relatives aux missions du FONGECIF Midi-Pyrénées, d'accueillir les demandeurs soit lors de permanences effectuées par les conseillers, soit lors d'entretiens avec les accompagnateurs relais du réseau SARAPP. Ces partenariats ont permis d'accompagner les candidats dans leur projet professionnel quelle que soit leur situation géographique sur le territoire de Midi-Pyrénées.

⁷ Accueil Information Orientation

⁸ Site Antenne Rurale des Ateliers de Pédagogie Personnalisée

⁹ Guichet Initiative, pluriactivité, emploi et les Maisons Communes Emploi Formation

2. SYNTHÈSE QUANTITATIVE

1.1 Description des données quantitatives

1.1.1 Caractéristiques des formations

Au global, il s'agit de 17 902 des formations depuis 2013, avec 12 972 participants depuis 2013 ; avec une durée moyenne de 352h par formation, coût moyen de 4 921 € et un coût forfaitaire de 14€ de l'heure de formation. Les données distinguées par FONGECIF et par OPCA sont les suivantes :

1.1.1.1 Caractéristiques générales¹⁰ des FONGECIF

Nombre d'actions de formation réalisées depuis 2013	12 174	Nombre de participants ayant fait une formation depuis 2013	9 311
Durée moyenne par action de formation	375h	Durée moyenne par participant	490h
Coût moyen par action de formation	5 244€	Coût moyen par participant	6 857€
Coût horaire moyen par action de formation	26,97€ ¹¹	Coût horaire moyen par participant	26,97€

1.1.1.2 Caractéristiques générales¹² des OPACIF

Nombre d'actions de formation réalisées depuis 2013	5 728	Nombre de participants ayant fait une formation depuis 2013	3 661
Durée moyenne par action de formation	302h	Durée moyenne par participant	473h
Coût moyen par action de formation	4 234€	Coût moyen par participant	6 625€
Coût horaire moyen par action de formation	27,05€ ¹³	Coût horaire moyen par participant	27,05€

Le coût horaire moyen par FONGECIF est de 26,97€ et de 27,05€ par OPCA (coûts pédagogiques et rémunération). Aussi, le coût horaire moyen des coûts pédagogiques est de 9,04€ par FONGECIF et de 9,17 € par OPACIF.

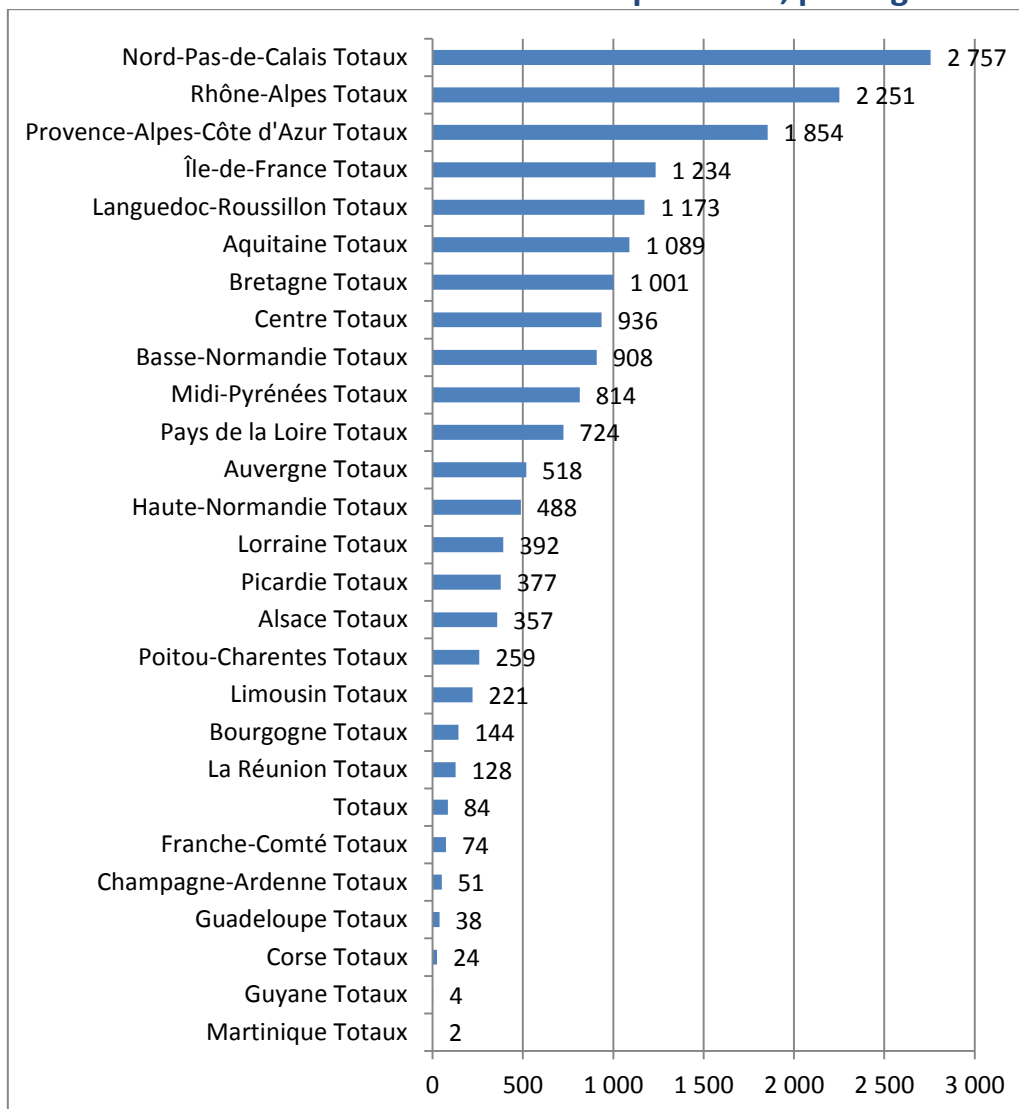
¹⁰ Le détail par FONGECIF est présenté en annexes.

¹¹ Il s'agit du coût horaire réellement engagé. Le coût horaire réalisé est forfaitisé à 14 €.

¹² Le détail par OPACIF est présenté en annexes.

¹³ Il s'agit du coût horaire réellement engagé. Le coût horaire réalisé est forfaitisé à 14 €.

Nombre de formations réalisées depuis 2013, par région



La région la plus représentative des bénéficiaires est la Nord-Pas-de-Calais, représentant 15% des actions de formations totales depuis 2013. La suivent Rhône-Alpes, PACA, IDF...

Spécificités

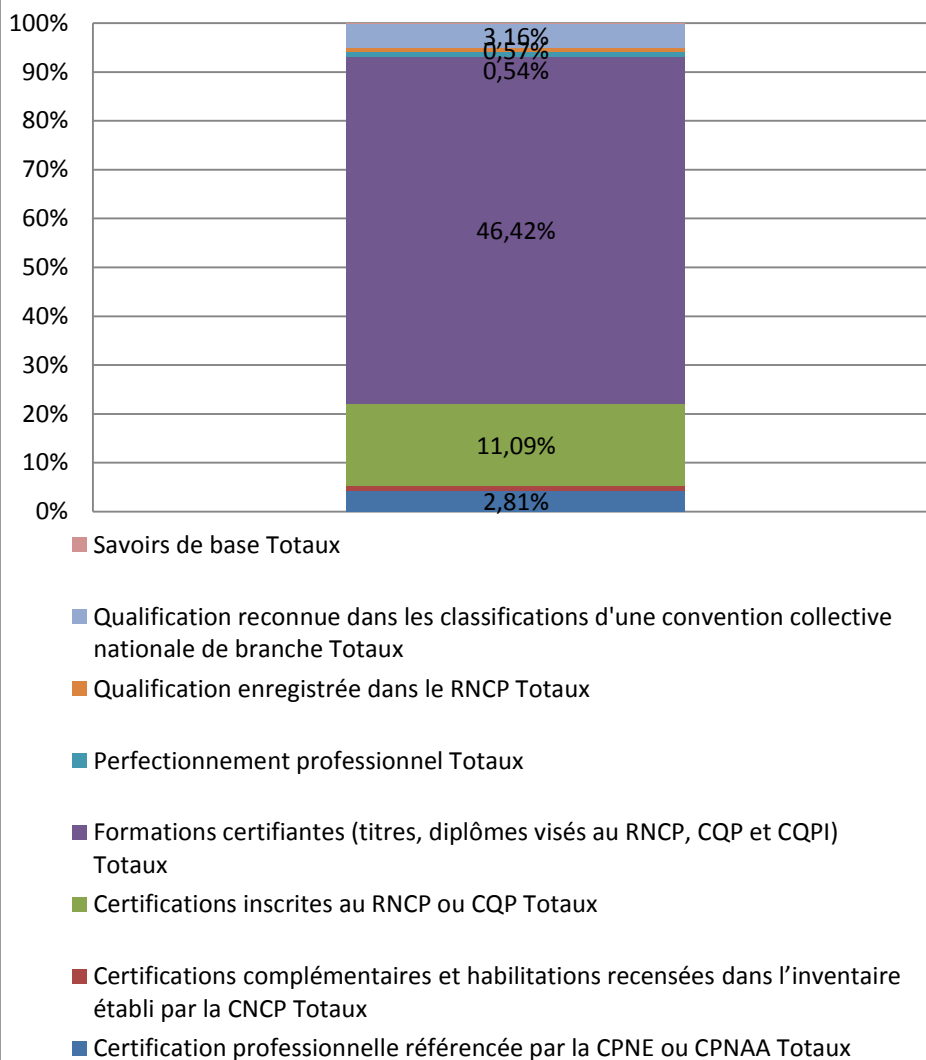
Les types de formation les plus représentatifs du dispositif sont des formations certifiantes (titres, diplômes visés au RNCP, CQP et CQPI) avec 46%. Quant aux certifications inscrites au RNCP ou CQP, elles représentent 11% des actions de formation.

1.1.2 Caractéristiques des participants

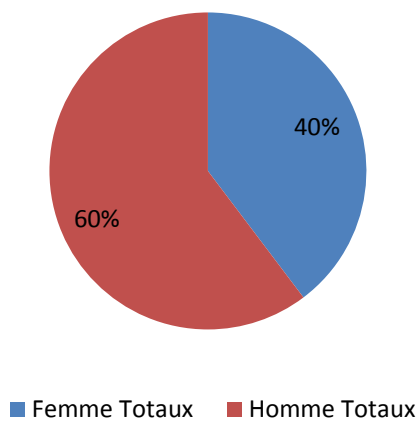
Le profil des participants du dispositif « CIF-CDD » s'établit comme suit :

- Les hommes sont majoritaires avec 60%, les femmes représentent 40% ;
- 52% des participants sont des niveaux V et infra, 30% du niveau IV ;
- Les jeunes de moins de 30 ans sont de 41% et les seniors 14% ;
- Catégories socioprofessionnelles : 59% sont des employés et 37% sont des ouvriers

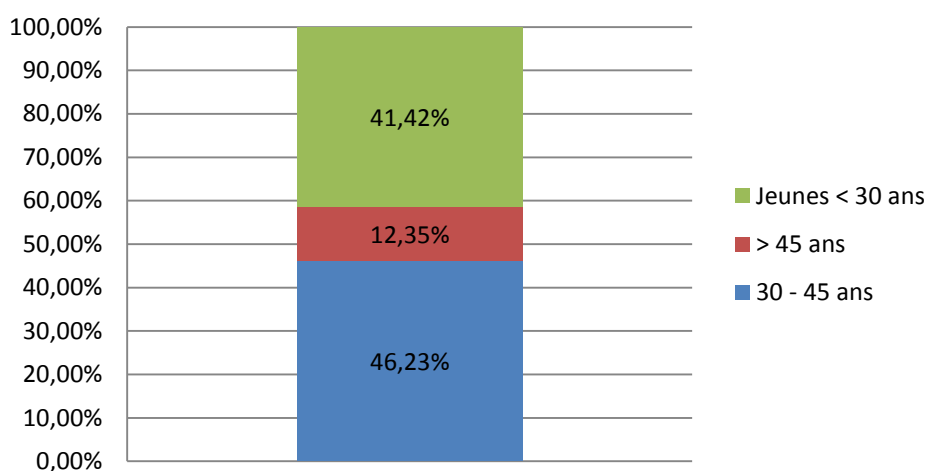
Type d'action de formation

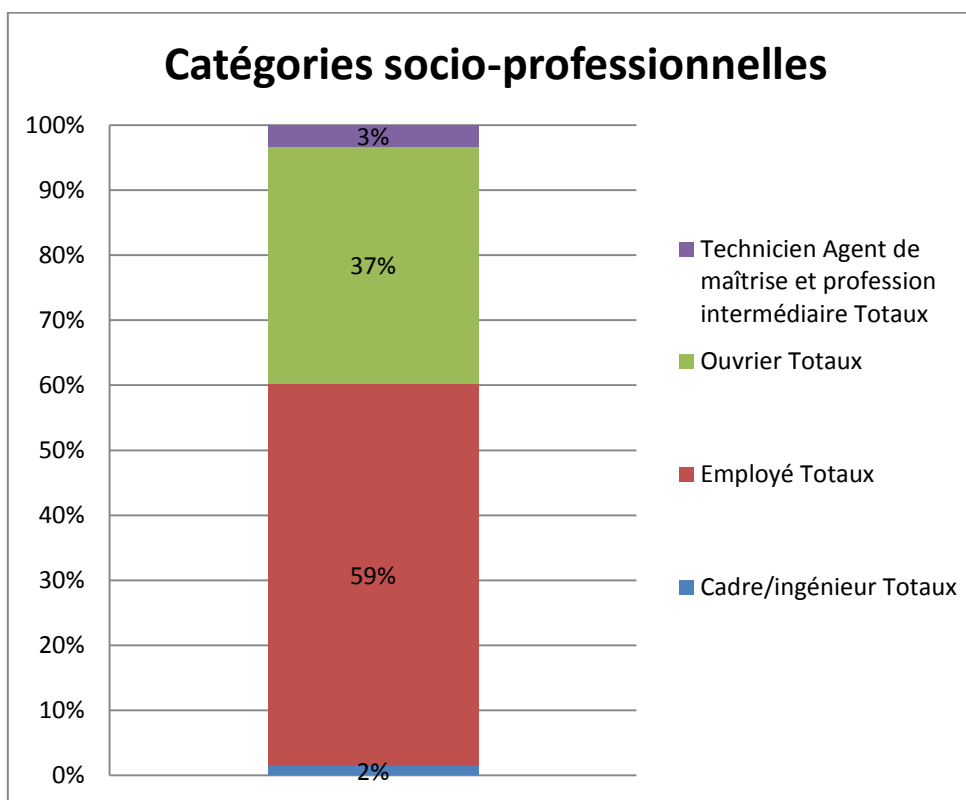
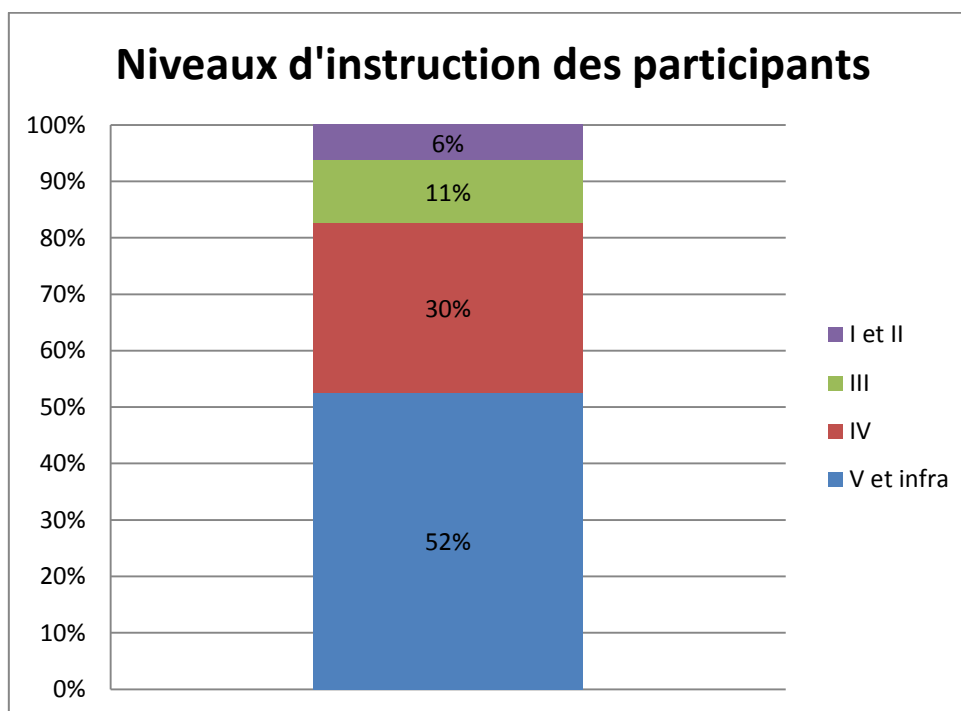


Genre



Age des participants





1.2 Analyse des données quantitatives

De nombreux Fongecif précisent que le poids relatif aux CDD s'accroît fortement en milieu d'année en raison des recrutements saisonniers et que le dispositif permet de maintenir une qualification

dans la formation des saisonniers. La précarité est une préoccupation pour les saisonniers qui par le biais de la qualification ou de la reconversion professionnelle les rassure dans leur avenir.

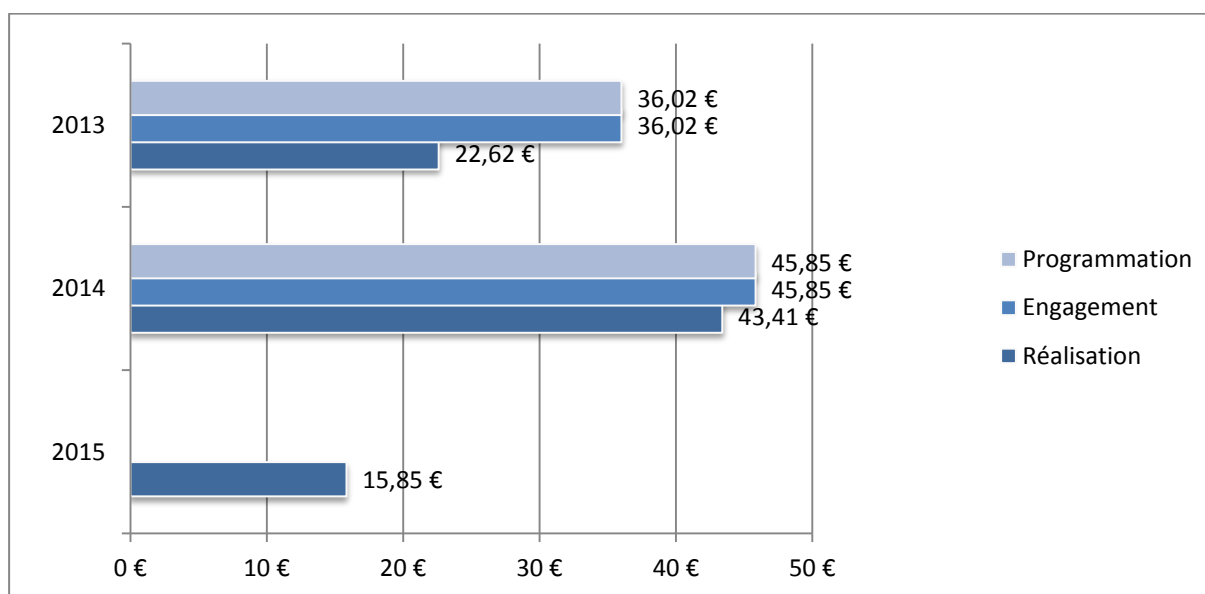
3. SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Le FPSPP intervient pour tout ou partie, sur les coûts réellement supportés par l'OPACIF, en fonction des critères de prise en charge définis par les partenaires sociaux (voir ci-avant 1.1.2 Modalités d'intervention du FPSPP).

Ainsi, pour ce dispositif depuis 2013 :

	Montant réellement supporté par l'OPCA/FONGECIF	Soutien financier du FPSPP (dans la limite des fonds programmés)
Dépenses totales	94,7 M €	94,7 M€
Dont dépenses liées aux participants	89,6 M€	89,6 M€

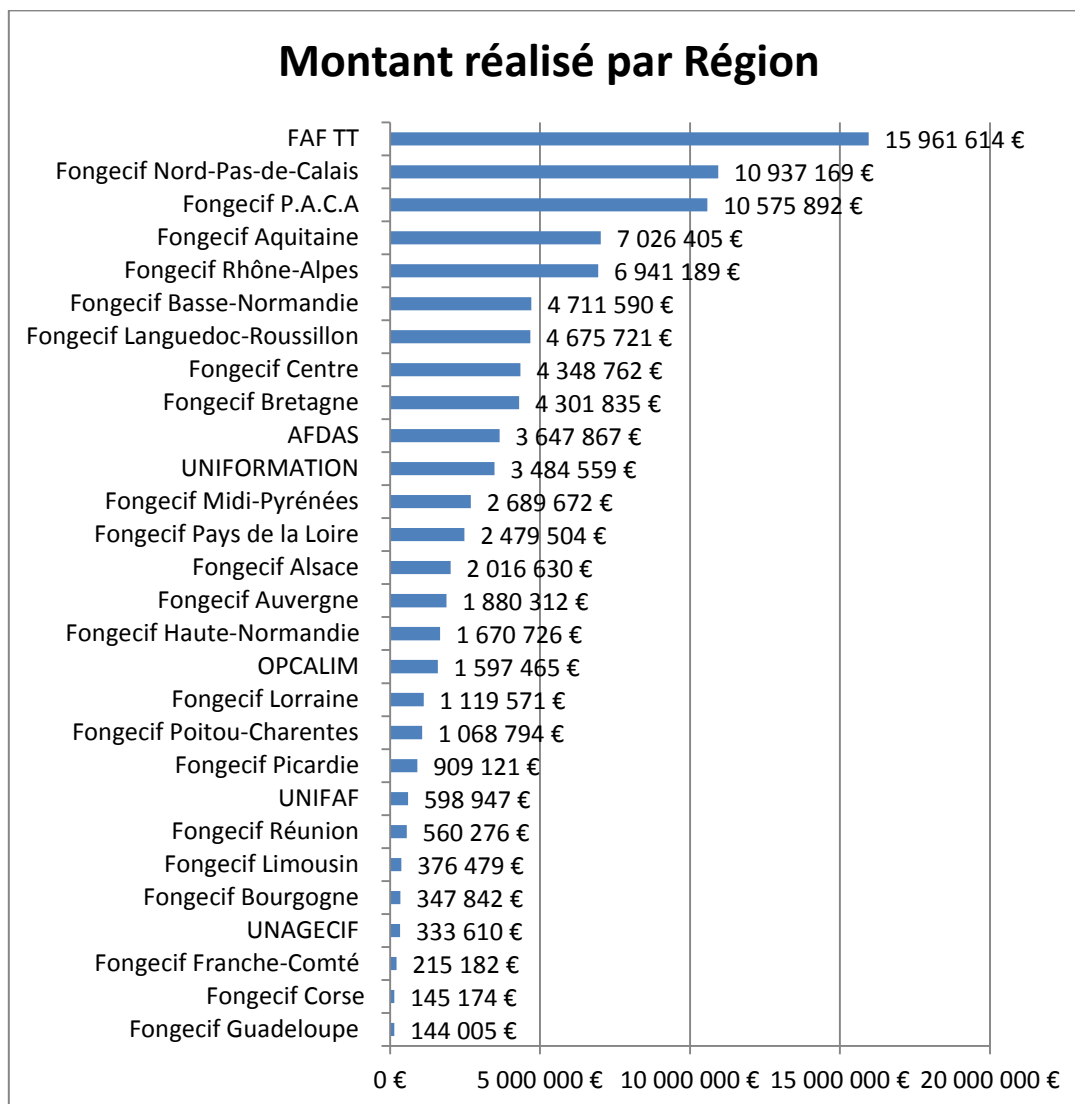
La réalisation des actions de formation découle des engagements de formation pris par les OPCA ; eux-même rendus possible par l'octroi de fonds par le FPSPP. Le graphique ci-dessous permet de comparer ces trois notions.



Nous constatons que plus de la moitié des fonds ont été consommés en 2014, représentant 51% des dépenses totales depuis 2013, s'élevant à 43,41 M€. Au total, il a été programmé un montant de 81,87 M€¹⁴ et la totalité des fonds ont été consommés par les FONGECIF/OPACIF.

Enfin, les actions de formation financées par le FPSPP depuis 2013 par région sont les suivantes. Pour plus de visibilité du poids de chaque région au sein de dispositif, le calcul des données financières figurant dans le graphique ci-dessous se base sur des heures réalisées payées par les OPCA/FONGECIF, auxquelles s'applique le coût forfaitaire de 14€/h, s'élevant au total à 94,7M€.

¹⁴ Programmation définitive suite aux LCS 2014 et 2015.



Le FAF.TT représente le montant le plus important provenant du secteur CIF-intérimaire dont 4 290 participants ont bénéficié depuis 2013 (24% des participants totaux).

3. ANALYSE DES RESULTATS

1.1 Sortie des participants

14% des formations sont certifiantes, avec 2 491 participants. 29% représentent d'autres sorties de nature indéterminée.

Le Fongecif PACA précise que la situation à l'issue de la formation se traduit souvent sur du moyen terme, entre 2 à 4 ans pour réaliser pleinement une reconversion. Des témoignages sont disponibles : <http://www.fongecif-paca.com/ils-ont-ose-et-vous>

1.2 Appréciation du dispositif et effet levier

Les OPCACIF précisent que le financement FPSPP leur a permis de maintenir une capacité d'intervention financière élevée au bénéfice des demandeurs d'emploi ex-CDD. L'accompagnement FPSPP a également contribué à un meilleur taux d'acceptation des dossiers pour un public précaire en difficulté sur les différents territoires français.

CONCLUSION

A l'analyse des éléments quantitatifs et financiers des réalisations 2013-2015, le CIF-CDD se confirme comme un outil nécessaire à la sécurisation des parcours professionnels des publics visés par l'appel à projets.

Le soutien financier du FPSPP depuis plusieurs années a contribué au développement des partenariats des FONGECIF avec les acteurs publics et privés de la formation professionnelle ainsi qu'à une meilleure diffusion de l'information relative au dispositif, à destination notamment des conseillers professionnels et des publics bénéficiaires.

Par ailleurs, les demandes de prise en charge des publics jeunes et des intérimaires continuent à augmenter suite à l'élargissement des conditions d'accès au dispositif à un plus grand public.

Depuis 2013, 12 972 participants ont été engagés dans le cadre de l'appel à projets CIF CDD avec 17 902 actions de formation qui sont pour une grande partie certifiantes, destinées majoritairement à un public peu favorisé, relativement jeune et avec une part représentative importante de bas niveau de qualification.

Enfin, les OPCACIF précisent que le financement FPSPP a permis de maintenir une capacité d'intervention financière élevée au bénéfice des demandeurs d'emploi ex-CDD ainsi que de faire augmenter le nombre des bénéficiaires.